

le Gonesse

territoire



**Mercredi 14 décembre,
venez nombreux débattre
de l'intercommunalité!**

vie des quartiers



**Incendie au square
des Sports : la Ville et les
locataires demandent des
mesures rapides
à Immobilière 3F**

environnement



**Consultez les données
du nouvel outil
indépendant
de mesure de bruit
installé à Gonesse**

"GONESSE 21"



*Agissez localement
pour le développement durable*

sécurité



**Vols à l'arraché
de colliers:
l'appel à la vigilance**



INTERCOMMUNALITÉ

*La parole aux
Gonessiens!*

Demain, Gonesse sera en
intercommunalité

**PARTICIPEZ
À LA GRANDE
RÉUNION PUBLIQUE
DE CONCERTATION SUR
L'INTERCOMMUNALITÉ**

*Mercredi 14 décembre 2011
20h30 – Salle Jacques Brel
5, rue du Commandant Fourneau*



N° 170 • décembre 2011

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:
Guillaume Gérin (Les Argonautes),
Marie-France Baulu, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
Agora Print.

Administration:
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 60,
95 503 Gonesse CEDEX.

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).

Fax: 01 34 45 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

sommaire

8



Territoire

Mercredi 14 décembre, venez nombreux débattre de l'intercommunalité !

Dossier

« Gonesse 21 » : agissez localement pour le développement durable



15

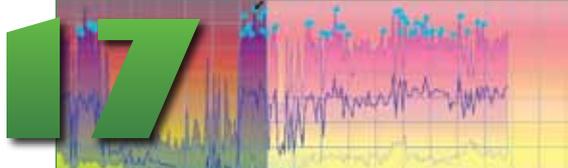


Vie des quartiers

Incendie au square des Sports : la Ville et les locataires demandent des mesures rapides à Immobilière 3F

Santé

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie réduit la voilure



Environnement

Consultez les données du nouvel outil indépendant de mesure de bruit installé à Gonesse

Sécurité

Vols à l'arraché de colliers : l'appel à la vigilance



Sécurité

Plus de deux siècles d'expérience

- ▶ **Actualités** p. 4 à 7
- ▶ **Tribunes** p. 21,22
- ▶ **Bloc-notes** p. 22
- ▶ **Bloc-notes** p. 23

vie des quartiers

Participez aux prochaines assemblées de quartier

Les assemblées de quartier de cette fin d'année 2011 ont commencé depuis le milieu du mois de novembre. Elles sont ouvertes à tous les acteurs du quartier. Elles sont un lieu d'information, d'interpellation, de discus-

sion et de propositions pour un meilleur cadre de vie. C'est aussi un moment pour mettre en évidence les atouts et les problèmes du quartier et de dégager des priorités. Venez nombreux!

La Fauconnière: lundi

5 décembre à 20h30 au centre socioculturel Marc Sangnier.

Les Marronniers – Grande vallée: lundi 12 décembre à 20h30, à l'école Louise Michel.

Centre-ville: mardi 13 décembre à 20h30, en salle du conseil municipal.

Contact
Cabinet du maire
Tél.: 01 3445 1955



transport

150 personnes présentes lors de la concertation publique sur le projet de barreau ferroviaire de Gonesse

Mardi 22 novembre, 150 personnes étaient présentes pour soutenir la réalisation du "barreau ferroviaire" de Gonesse, lors de la concertation publique organisée par Réseau ferré de France

(RFF) à la salle Jacques Brel. La réalisation du « barreau de Gonesse », prolongement de la ligne du RER D jusqu'à la gare du RER B du parc des expositions de Villepinte, a pour but de faciliter l'accès aux pôles d'emplois de la plateforme de Roissy, du parc des expositions de Villepinte et de la zone d'activités de Paris-Nord 2, depuis les villes de Gonesse, du Val de France (Garges, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville) et les communes du nord de la ligne du RER D.



Contact
Cabinet du maire
Tél.: 01 3445 1955

commerce

Les grandes marques pour tous chez « Maky's »

Installé au centre commercial de la Grande vallée depuis un an et demi, « Maky's » propose à tous les Gonessiens des articles de grandes marques du prêt-à-porter pour toute la famille, du plus petit au plus grand, avec des collections actuelles pour les plus jeunes ainsi que des gammes classiques pour les parents

et les grands-parents. Le destockage de grandes marques sur des collections récentes permet aux petits budgets d'y trouver leur bonheur, notamment grâce à un programme de fidélité. De quoi trouver l'inspiration pour tous ceux et celles qui sont en manque d'idées pour Noël !

Contact
« Maky's »
Centre commercial de la Grande vallée
1, avenue Georges Pompidou
95 500 Gonesse



actualité

Ouverture d'un nouveau cabinet d'ostéopathie en centre-ville

Thérapie manuelle basée sur la manipulation douce de toutes les structures tissulaires du corps, l'ostéopathie s'adresse à tous, du nourrisson au senior dans le soin de douleurs aiguës comme de manière préventive (accompagnement du sportif etc). Depuis octobre, un nou-

veau cabinet d'ostéopathie a ouvert au 17, rue du Général Leclerc. Il est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de Julie Djian au 06 80 78 55 31 ou par email : jdjian.osteo95@gmail.com



emploi

Permanences emploi

La Maison de l'emploi de l'Est du Val d'Oise (M2E95) accueille les demandeurs d'emploi et salariés de tous âges pour les informer et les orienter dans leur recherche d'emploi ou de formation et pour consulter les offres de la Maison de l'emploi. Pour ce

faire, des permanences sont organisées dans les centres socioculturels de la ville. Lors de ces permanences, un conseiller peut vous aider à élaborer votre CV et votre lettre de motivation.

Horaires des permanences

Mardi au centre socio-culturel

Ingrid Bétancourt,

de 9h à 12 heures et de 13h30 à 17h

Mercredi au centre socio-culturel

Marc Sangnier,

de 9h à 12h

Judi au centre socio-culturel Louis Aragon,

de 9h à 12 heures et de 13h30 à 17h

jeunesse

Des ateliers-découverte des arts visuels organisés pour les jeunes

Le Point information jeunesse a proposé au mois de novembre des ateliers intergénérationnels de découverte de deux techniques autour de la photo : le light painting (prise de photo avec un temps d'exposition prolongé pour faire ressortir les mouvements de lumière) et la pixilation (réalisation de séquences vidéos à partir d'objets et de personnages photographiés image par image). Plusieurs séances de chacune de ces tech-

niques ont été organisées afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. L'une des séances de light painting a été organisée le 2 novembre au foyer intergénérationnel. Ainsi, jeunes et seniors ont pu se retrouver et s'essayer à cet exercice photographique. À la fin de ces ateliers, les réalisations de light painting de certains jeunes ont été exposées dans le hall du Pôle jeunesse solidarité dans le cadre d'« Expose-toi », tandis que les plus



Contact

Point information jeunesse

Pôle jeunesse solidarité

Tél. : 01 3445 1972

pij@mairie-gonesse.fr

**1, avenue Pierre Salvi
95 500 Gonesse**

belles vidéos de pixilations ont été publiées sur Internet. En tout, ces ateliers ont réuni plus d'une vingtaine de personnes. L'opération doit d'ailleurs être renouvelée l'année prochaine!

environnement

8^e édition des « Balcons et jardins fleuris »

Chaque année, de nombreux Gonessiens consacrent du temps à l'embellissement de leur jardin et/ou de leur balcon. Tous se sont retrouvés le samedi 5 novembre dernier dans le cadre de la cérémonie de

remise des prix de la 8^e édition du concours « Balcons et jardins fleuris », auquel 62 Gonessiens ont participé. Les gagnants ont remporté des bons d'achats dans une jardinerie afin de

continuer à entretenir leurs jardins et balcons.

Contact

Service des espaces verts

Tél. : 01 30 11 6077



Le palmarès 2011

Dans la catégorie « balcons » :

1^{er} prix: M. Chouki

2^e prix: M^{me} Lavril

3^e prix: M^{me} Dupuis

Dans la catégorie « jardins » :

1^{er} prix: M^{me} Berghetti

2^e prix: M^{me} Badia

3^e ex aequo : M. Guellin

3^e ex aequo : M^{me} Auriot

Enfin, le prix de la rue la plus fleurie de la ville revient à la rue Xavier Lalonde.





environnement

Gonesse obtient le prix d'excellence départementale

L'amélioration du cadre de vie des Gonessiens est une préoccupation majeure de la municipalité. C'est pourquoi la Ville agit afin que chacun puisse bénéficier d'un environnement agréable et verdoyant. D'ailleurs, les membres du jury du concours dé-

partemental des villes fleuries se sont rendus à Gonesse en juillet dernier afin de constater les efforts réalisés par les services des espaces verts et plus généralement la politique de la ville en matière de fleurissement. Le 25 octobre dernier, le



jury a rendu son verdict et a classé Gonesse parmi les 3 villes les plus fleuries du département.

santé

Nouvelle campagne de vaccination

L'Atelier santé ville (ASV) assure un suivi vaccinal des Gonessiens et propose des vaccinations gratuites aux enfants de plus de 6 ans et aux adultes sans médecin traitant. Les vaccinations concernées sont les vaccinations obligatoires (anti-diphtérie, tétanos, polio) et les vaccinations recommandées (rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B). Désormais, pour le quartier des Marronniers les séances ont lieu au centre socio-culturel Ingrid Bétancourt et non plus au cabinet médical de l'école du quartier. Les dates des séances sont affichées chaque mois au centre socio-culturel et sont également publiées sur le site Internet de la



Contact
Atelier santé ville
Tél.: 01 30 11 55 41

ville. Pour les vaccinations contre la grippe saisonnière les personnes souhaitant être vaccinées doivent apporter leur vaccin. Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou atteint de cer-

taines affections de longue durée vous bénéficiez d'une prise en charge à 100 % du vaccin par votre caisse d'assurance maladie.

solidarité

Vente au profit des personnes âgées du service gériatrie de l'hôpital de Gonesse le 15 décembre

L'association Avelyne de Saint-Cyr – Centre Hospitalier de Gonesse organise pour les fêtes de Noël une vente d'objets réalisés avec la participation et au profit des personnes âgées de gériatrie. Cette vente – entièrement ouverte au pu-

blique – aura lieu le jeudi 15 décembre, de 10h30 à 18h, dans le hall central de l'hôpital.

Contact
Tél.: 01 34 53 49 66

Nettoisement des voies, éclairage public, graffitis, espaces verts, dégradations diverses, collecte des encombrants en cas d'impossibilité de se rendre à la déchèterie...

Soyez éco-citoyens

Appelez
ALLÔ ENVIRONNEMENT

0810 000 079

Horaires de la déchèterie du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi	9 h – 12 h / 14 h – 17h30
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	9 h – 17h30
Dimanche	9 h – 13 h

actualité

Hommage à Danielle Mitterrand

Le 22 novembre, Danielle Mitterrand, veuve de François Mitterrand, présidente-fondatrice de la Fondation France Libertés et première Dame de France de mai 1981 à mai 1995 nous quittait. Cette disparition tragique est l'occasion de revenir sur le parcours d'une grande Dame.

Née en 1924 à Verdun, celle que l'on pourrait qualifier d'« indignée » de la première heure œuvra dès l'âge de 17 ans aux côtés de la Résistance. C'est d'ailleurs en tant qu'agent de liaison qu'elle rencontra celui qui sera son futur mari « François Morland » (nom de code à l'époque de François

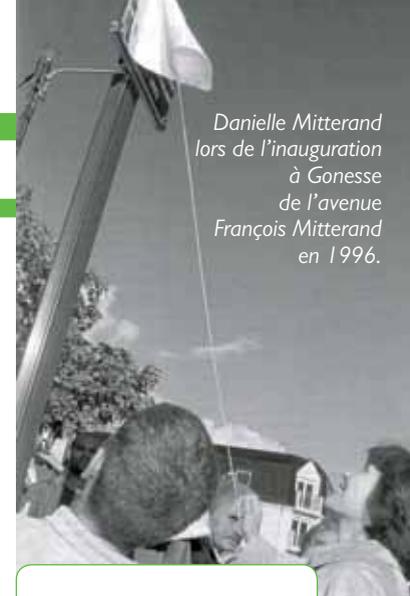
Mitterrand). Militante de la liberté, des droits de l'homme et des peuples, elle fonda en 1986, de la fusion de deux associations humanitaires qu'elle avait auparavant créées, la fondation France-Libertés dont le but est « de construire un monde plus juste et plus solidaire dans lequel chacun puisse exercer sa liberté dans le respect de l'autre ».

Aussi indépendante que courageuse, elle fut une des premières femmes à dénoncer les excès du libéralisme et de la technocratie. Elle prit position en faveur des Sahraouis, des Kurdes et des Amérindiens, participa à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et fut

un inconditionnel soutien du peuple tibétain.

Elle a par ailleurs milité pour une meilleure diffusion des antirétroviraux en Afrique afin de lutter contre le Sida et pour un accès gratuit et garanti à tous à l'eau potable.

Celle qui a œuvré toute sa vie au service des causes qu'elle avait faites siennes était venue à la rencontre des Gonesseiens en 1996, quelque mois après la disparition de l'ancien Président, au moment de l'inauguration de l'avenue François Mitterrand. Elle en avait d'ailleurs profiter pour appeler chacun d'entre nous « à poursuivre l'œuvre de François Mitterrand ».



Danielle Mitterrand lors de l'inauguration à Gonesse de l'avenue François Mitterrand en 1996.

Contact

France Libertés

Fondation reconnue d'utilité publique et dotée du statut consultatif à l'ONU.

22, rue de Milan
75009 Paris

Tél : (33) 1 53 25 10 40

Fax : (33) 1 53 25 10 42

vie associative

L'Amicale motocycliste valdoisienne fête son 44^e anniversaire!

Créée en 1967, soit il y a près de 45 ans, l'Amicale motocycliste valdoisienne (affiliée à la Fédération française de moto) compte cette année une soixantaine d'adhérents qui participent à de nombreuses activités au sein de la ville, comme les Jeux de Gonesse ou les Foulées gonessiennes, mais également sur la région du Val-d'Oise et plus généralement aux quatre coins de l'hexagone!

Si vous partagez cette passion des deux roues, quel que soit votre âge ou votre sexe, que vous soyez intéressé(e) par le sport motocycliste ou un(e) « mordu(e) » de moto sans distinction de marque ni de cylindrée, venez rejoindre l'AMV! L'Amicale motocycliste valdoisienne vous invite à faire des balades sur une journée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, pour découvrir l'Île-de-

France et ses environs. Les réunions mensuelles des adhérents ont lieu le premier vendredi de chaque mois.

Contact

Amicale motocycliste valdoisienne

Mail: amv95@orange.fr

Web: www.amotov95.fr

culture

Ciné-concert de Noël le 10 décembre au cinéma Jacques Prévert

Les élèves de l'EMMDT vous proposent comme chaque année un temps musical avant la période de Noël. Cette année, le ciné-concert de Noël aura lieu le samedi 10 décembre au cinéma Jacques Prévert, et débutera à 18h. Pour cette édition, embarquez pour un voyage au cœur de l'univers animal mis en musique! L'occasion de découvrir ou redécouvrir les thèmes musicaux que nous connaissons tous.

Réservations

École municipale de musique, de danse et de théâtre

Tél.: 01 39 87 28 66

musique.danse@mairie-gonesse.fr



Intercommunalité

Mercredi 14 décembre, venez nombreux débattre de l'intercommunalité!

L'intercommunalité, c'est l'avenir de Gonesse: ainsi en a décidé la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales. Alors que le Préfet vient de décider que Gonesse devait rejoindre la communauté d'agglomération de France, la Ville tient son engagement d'organiser la concertation avec les habitants. Une grande réunion publique se tient mercredi 14 décembre à ce sujet.



Réunion publique sur l'intercommunalité

Mercredi
14 décembre 2011
20h30

Salle Jacques Brel
5, rue du Commandant
Fourneau

Contact:
01 34 45 11 06

Engagement pris, engagement tenu: la large consultation promise sur l'intercommunalité se déroule en ce moment même avec les habitants. En novembre, le Maire a rencontré le Conseil municipal des jeunes, les participants du Café des âges et les entreprises. En décembre, il débattera avec les associations, les représentants des parents d'élèves ainsi qu'avec le Service civique jeunes municipal. Enfin, des questionnaires sont mis à disposition des habitants. Le dossier du Gonessien, consultable sur le site internet www.ville-gonesse.fr présente tous les enjeux de l'intercommunalité.

Le point d'orgue de cette concertation est la grande réunion publique qui se tiendra le mercredi 14 décembre à 20h30 en salle Jacques Brel. Ce sera l'occasion de poser des questions directes et de donner son point de vue sur l'intercommunalité. Tous les Gonessiens sont les bienvenus!

La concertation, malgré une loi autoritaire

Le paradoxe de la réforme en cours de l'intercommunalité, c'est que les préfets ont le pouvoir d'imposer des décisions aux communes avant même que le débat citoyen ait lieu, que les



La concertation avec les habitants, ici à l'espace intergénérationnel

négociations soient achevées et que les conseils municipaux se soient prononcés. En ce sens, la loi de 2010 apparaît comme autoritaire.

Le 10 novembre, devant la commission d'élus chargée de donner un avis sur le Schéma départemental de l'intercommunalité proposé par le Préfet, le Maire a rappelé qu'il donnerait la parole aux habitants et que le Conseil municipal aurait son mot à dire: « *En tout état de cause, la concertation que j'engage aujourd'hui avec les Gonessiens ainsi que les négociations avec Val de France sur un contrat d'engagement seront déterminantes dans les*

décisions que sera amené à prendre le Conseil municipal de Gonesse le temps venu ».

Après l'avis de cette commission composée de maires et d'élus, le Préfet du Val d'Oise a officialisé le 11 novembre dernier le Schéma départemental de l'intercommunalité. Celui-ci prévoit que Gonesse et Bonneuil-en-France rejoindront Val de France.

Le Conseil municipal sera de nouveau sollicité pour rendre un avis en 2012. La Ville a jusqu'au 1^{er} juin 2013 pour achever les négociations avec Val de France et adhérer à cette communauté d'agglomération.

Extrait du Schéma départemental de coopération intercommunale adopté le 11 novembre 2011 par le Préfet.

La Communauté d'agglomération de Val de France après adhésion de Gonesse et de Bonneuil-en-France – 167 000 habitants communes – superficie 49 km² soit 3 427 hab/km²

Des solidarités de fait et des solidarités de projets sur l'un des territoires stratégiques du « Grand Paris »

Ce nouvel ensemble territorial présente des solidarités de fait, qu'il s'agisse :

- des caractéristiques urbaines et sociales avec de lourdes difficultés et les politiques mobilisées pour y remédier
- du voisinage aéroportuaire (Roissy et Le Bourget) avec ses contraintes environnementales (Plan d'Exposition au Bruit) mais aussi ce qu'il induit en termes d'activités et d'emplois

Il réunit aussi une solidarité de projet sur des perspectives très importantes :

- en termes de transports avec le métro automatique, la gare du Triangle, le barreau de Gonesse facilitant la liaison entre le RER D et le RER D, le boulevard du Paris, le T5, qui structurent le territoire
- en termes de grands projets :
 - l'aménagement du Triangle de Gonesse avec notamment Europa City
 - le dôme de Sarcelles
 - les projets liés aux développements des plateformes aéroportuaires
 - la rénovation urbaine

L'ensemble s'inscrit dans un cadre : celui de la démarche du « Grand Paris », avec un contrat de développement territorial (CDT) Gonesse – Val de France auquel est associée la commune de Bonneuil

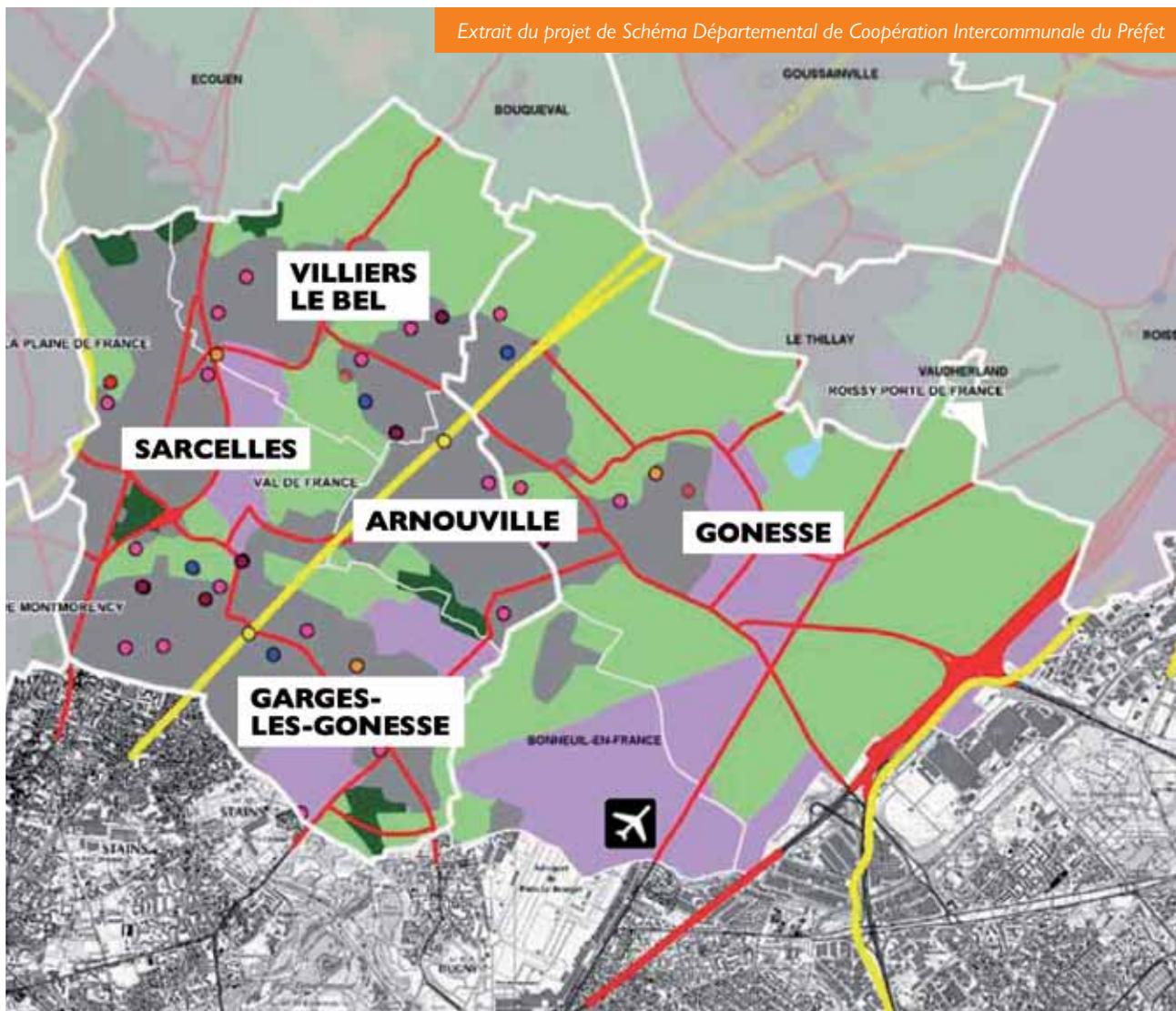
également partie prenante du CDT du Bourget.

Un territoire pivot entre deux aéroports

Bonneuil est un territoire charnière entre l'ensemble constitué par la communauté du Bourget (93) et celui formé par Val de France – Gonesse (95).

6 des 7 collectivités consultées ont émis un avis favorable à ce projet.

Le nouveau territoire de la Communauté d'agglomération pourra ainsi valoriser, autour d'une armature de transport Est – Ouest et Nord – Sud, sa situation de territoire pivot entre les deux grandes infrastructures aéroportuaires du Grand Roissy : Charles de Gaulle et Le Bourget.



Val de France réunit 4 communes (Arnouville, Garges-les-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles 142 000 habitants). Le projet de schéma départemental de l'intercommunalité proposé par le Préfet prévoit que Gonesse et Bonneuil rejoignent Val de France.

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR L'INTERCOMMUNALITÉ!

Tous les Gonessiens sont invités à donner leur avis sur le choix de l'intercommunalité. Une réunion publique est organisée le 14 décembre, à 20h30, salle Jacques Brel. Elle clôturera un mois de concertation à l'occasion de laquelle seront invités, dans des réunions spécifiques, les chefs d'entreprises, les parents d'élèves, les associations, le Conseil municipal des jeunes, le Conseil des sages, le Service civique jeunes municipal. Tous les habitants pourront donner leur avis sur le site www.ville-gonesse.fr ou en retournant le questionnaire présent dans les Gonessiens de novembre et de décembre.

Dans quel ordre de priorité placez-vous le choix de l'intercommunalité? (Numéroter les priorités par ordre d'importance de 1 à 8)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Prévention – Sécurité | <input type="checkbox"/> Logement, cadre de vie et renouvellement urbain |
| <input type="checkbox"/> Éducation - Formation | <input type="checkbox"/> Transports |
| <input type="checkbox"/> Création d'emplois | <input type="checkbox"/> Amélioration et développement du service public communal |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à une intercommunalité | <input type="checkbox"/> Impôts |

Quels sont pour vous les critères les plus importants pour le choix d'une intercommunalité?

Quelle intercommunalité souhaiteriez-vous que Gonesse rejoigne:

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Grande intercommunalité sur tout l'Est du Val d'Oise | <input type="checkbox"/> Communauté de communes de Roissy – Porte de France |
| <input type="checkbox"/> Communauté d'agglomération de Val de France | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) <input type="text"/> |

Pour quelle(s) raison(s)?

Merci de nous indiquer:

Votre âge Sexe M F

Votre quartier: Centre-ville La Fauconnière Les Marronniers – Grande Vallée
 Saint-Blin – La Madeleine – Le Vignois – Les Genévriers Les Tulipes

Votre adresse e-mail
si vous souhaitez recevoir les informations municipales





« Gonesse 21 » : agissez localement pour le développement durable

Depuis plusieurs années, le développement durable est devenu un enjeu majeur dans notre quotidien. Conscient de l'impact que laisse notre génération et notre époque sur la planète, Gonesse a décidé de réfléchir à un « Agenda 21 », une ligne de conduite des politiques de la Ville, dans le respect de l'environnement et des défis de demain. En attendant sa version finale chacun est invité à s'exprimer et à participer à son élaboration.

Environnement

"Gonesse 21": agissez localement pour le développement durable

**Pour faire part
de vos remarques
ou de vos propositions**
Jusqu'au 28 février 2012,
trois moyens sont à votre
disposition :

- Le blog du développement durable : gonesse21.blogspot.fr
 - L'adresse mail de l'Agenda 21 : agenda21@mairie-gonesse.fr
 - Envoyez vos remarques sur papier libre en mairie
- Mairie de Gonesse
Agenda 21**
66, rue de Paris
95 500 Gonesse

Depuis plusieurs années, le développement durable est devenu un enjeu majeur dans notre quotidien. Conscient de l'impact que laissent notre génération et notre époque sur la planète, Gonesse a décidé de réfléchir à un « Agenda 21 », une ligne de conduite des politiques de la Ville, dans le respect de l'environnement et des défis de demain. En attendant sa version finale chacun est invité à s'exprimer et à participer à son élaboration.

« Gonesse 21 », version municipale de l'« Agenda 21 » pensé au niveau national et mondial, proposera, à terme, les bonnes pratiques et attitudes que la Ville devra adopter. La vision que Gonesse porte sur les questions liées au développement

durable s'inscrit une logique participative, où tous les Gonessiens peuvent s'exprimer et agir. Le texte portera sur des thèmes très divers, et s'organisera autour de 5 axes : l'exemplarité des services de la ville, l'urbanisme et les transports,

l'économie et l'emploi, la protection de l'environnement et la biodiversité, et enfin l'amélioration du cadre de vie social. Chaque axe est ainsi décomposé en objectifs, puis en actions. En voici quelques exemples.

*Axe 1 :
Favoriser
les changements
de comportements
individuels
et collectifs*

Objectif 1
responsabilisation des
services de la ville »actions

Objectif 2
encouragement de l'entraide
entre les populations
»actions

Objectif 3
accompagnement à la mise
en place de démarches
responsables en milieu
scolaire »actions

Objectif 4
amélioration
des connaissances
du bâti existant »action

Objectif 5
défense de l'accès
pour tous aux savoirs
»action

Objectif 6
développement de la
mobilisation des Gonessiens
pour l'agenda 21 »actions

Objectif 1, action 4 : acheter des véhicules électriques pour les déplacements du personnel communal

Dans le cadre du renouvellement continu de son parc automobile la ville a décidé d'acheter des véhicules électriques.

Les véhicules électriques ont une motorisation qui n'entraîne pas d'émissions de particules polluantes, ou de bruit excessif. De plus leur autonomie est adaptée pour des trajets citadins et pour l'usage municipal.

L'objectif est donc de remplacer une partie des véhicules de la ville tout en essayant de diminuer le nombre de voitures du parc.

Objectif 3, action 7 : créer un agenda 21 scolaire

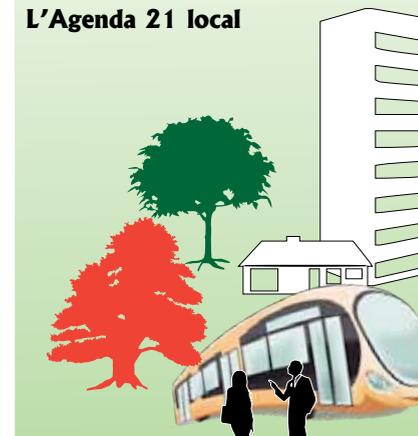
L'école est un lieu d'apprentissage, les gestes éco-citoyens peuvent s'apprendre en classe. La construction de l'Agenda 21 scolaire doit donc se faire en collaboration avec les personnels enseignants.

Cette sensibilisation peut alors porter sur des gestes simples comme la compréhension et l'éveil aux sources de pollutions et aux moyens de les réduire. Une classe peut par exemple être nommée référent pour observer les consommations énergétiques de son école et ainsi proposer des solutions pour les diminuer.

L'Agenda 21 scolaire est un moyen.



**GONESSE 21
L'Agenda 21 local**



Axe 2
Aménagement durable du territoire



Objectif 7, action 13:
refondre le Plan Local d'Urbanisme en prenant en compte des orientations environnementales

L'urbanisation est une question importante dans le développement durable car les constructions façonnent une ville sur plusieurs dizaines d'années. Il est donc nécessaire de bien penser nos bâtiments.

Le développement durable dans le PLU s'intègre par des normes. La Réglementation Thermique 2012 (RT 2012) qui a pour objectif la limitation des consommations énergétiques des bâtiments neufs en est un exemple. On peut également citer la densification des activités et des habitations, c'est-à-dire éviter l'étalement urbain.

Objectif 11, action 22:
intégrer le Bus à Haut Niveau de Services dans les logiques de transports en commun locales

Le Bus à Haut Niveau de Service va changer complètement l'organisation des transports en commun de la ville. L'ouverture de cette ligne nécessite un maximum de voies de circulation en site propre où seuls les bus peuvent circuler.

Elle permettra donc de réorganiser le réseau de transports en commun. Cette nouveauté permet également de réfléchir à la possibilité d'étendre à d'autres voies de circulation les sites propres.

Le Bus à Haut Niveau de Service permettra aussi une plus grande mobilité entre le Val d'Oise et la Seine Saint-Denis.

Objectif 7
une urbanisation durable
» 2 actions

Objectif 8
politique de gestion de l'espace du territoire afin d'économiser le foncier
» 1 action

Objectif 9
amplification de la mixité sociale
» 2 actions

Objectif 10
modification des standards de la construction de bâtiments publics et privés économes et durables
» 4 actions

Objectif 11
développement de l'offre de transports en commun locale
» 4 actions

Objectif 12
diversification du tissu local de transports doux
» 2 actions

Objectif 13
augmentation des infrastructures de déplacements transversales
» 2 actions

Axe 3
Promouvoir l'économie et les emplois

Objectif 16, Action 33:
mettre en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi (exemple de Sedifrais et Leroy Merlin)

En décidant de mettre en place des informations collectives entre les Gonessiens et les sociétés Sedifrais et Leroy Merlin la ville a permis à des habitants d'être recrutés.

Le développement des zones économiques s'accompagne forcément de création d'emplois. La ville veut que ces emplois puissent bénéficier aux Gonessiens. Elle engage donc des discussions avec les entreprises pour favoriser ce lien.

Objectif 18, action 36:
développer le Triangle de Gonesse

L'arrivée de la gare d'interconnexion RER-métro sur le Triangle de Gonesse permet d'imaginer de grands projets.

L'aménagement de ce territoire offre de grandes perspectives économiques et d'emplois, le projet phare Europa City est un symbole des changements s'opérant sur Gonesse et à l'est du Val d'Oise.

L'objectif est certes de créer de l'emploi et de dynamiser le secteur économique de la ville mais en allant plus loin, il offre la possibilité d'améliorer l'image de la ville et de l'est du Val d'Oise.



Objectif 14
requalification des zones d'activités
» 2 actions

Objectif 15
densification du commerce de proximité
» 1 action

Objectif 16
Augmentation de la création d'emploi pour les Gonessiens
» 2 actions

Objectif 17
encouragement du développement de la formation sur la commune
» 1 action

Objectif 18
accompagner les projets économiques du territoire
» 2 actions

Axe 4
Protéger
l'environnement
et la
biodiversité

Objectif 19
promulgation de la
biodiversité *» actions*

Objectif 20
création de nouveaux
espaces verts *» actions*

Objectif 21
amélioration de la gestion
de l'eau pour l'arrosage des
espaces verts *» actions*

Objectif 22
Encouragement des
économies de ressources
» actions

Objectif 20, action 41 :
aménager le parc de la Patte d'Oie

Cet espace va se rajouter aux surfaces vertes déjà présentes sur la ville. D'une superficie de 140 hectares il est organisé autour d'un lac de retenue d'eau de pluie.

Atout environnemental sans équivalent pour la ville, il sera géré de façon écologique, sans produit chimique avec une police municipale à cheval et aucun véhicule thermique autorisé sur le parc.

Ce parc est un poumon vert de la ville et se veut un symbole de l'engagement de la municipalité pour la protection de l'environnement.

Objectif 20, action 43 :
mettre en place la Coulée Verte et Bleue

La Coulée Verte et Bleue est un outil d'aménagement urbain reliant par des chemins doux divers éléments importants de l'espace vert gonessien.

Cette Coulée devrait entre autre relier le parc des berges du Croult, le parc de Saint-Blin, le parc de l'Églantier, les futurs jardins partagés de la Fauconnière et le parc de la Patte d'Oie. À terme, l'ensemble des quartiers de la ville seront reliés entre eux par des couloirs verts et des sites de transports doux.

Cette continuité écologique pourra également abriter des expositions culturelles ou de sensibilisation à la protection de l'environnement.



Axe 5
Favoriser
l'amélioration
du cadre
de vie

Objectif 23
surveillance des nuisances
aérienne *» actions*

Objectif 24
amélioration de la collecte
des déchets *» actions*

Objectif 25
réduction de la pollution
visuelle *» actions*

Objectif 26
renforcement des services
proposés aux habitants
» actions

Objectif 27
amélioration de l'information
sur les risques *» action*



Objectif 23, action 49 :
*installer un radar de contrôle des couloirs aériens
et une station de mesure du bruit*

Le bruit des avions constitue une vraie nuisance en particulier la nuit. La Ville a installé une station de mesure du bruit et un radar virtuel qui permettent de connaître le niveau de bruit de chaque avion

Les habitants sont invités à consulter les mesures (voir page 17 du Gonessien) et à signaler à la Ville tout vol particulièrement bruyant.

Cela est important pour soutenir les actions que mène la municipalité pour obtenir une réduction du bruit des avions.

Objectif 25, action 54 :
*réglementer et encadrer de manière stricte
la pose de panneaux ou enseignes publicitaires*

Les panneaux ou enseignes publicitaires constituent une forme de pollution visuelle. La Mairie veut donc réduire et encadrer plus fortement la mise en place de panneaux publicitaires. Elle veut marquer son action contre l'abus de publicité.

Le but est donc de lutter contre la pollution visuelle et contre l'incitation à la surconsommation que représente la publicité.

La Fauconnière

Incendie au square des Sports : la Ville et les locataires demandent des mesures rapides à Immobilière 3F

Au cours du mois d'octobre, deux incendies ont eu lieu dans des logements du square des Sports, dans le quartier de la Fauconnière. Des dégâts importants ont été causés, et plusieurs familles ont été relogées. La Mairie et les locataires ont exigé des mesures urgentes pour éviter de nouveaux incendies. Le propriétaire du bâtiment, Immobilière 3F a apporté rapidement des premières réponses.

Le 14 octobre dernier, un feu s'est déclaré au 4^e étage du 5 square des Sports, entraînant l'embrassement de deux appartements. Aucune victime et aucun blessé n'ont fort heureusement été recensés, et les familles qui se trouvaient dans ces deux logements ont rapidement été relogées. Quelques jours plus tard, le 26 octobre, un nouvel incendie a eu lieu à 19h30, à quelques mètres seulement du premier feu, aux 7 et 8 square des Sports, du 2^e au 4^e étage. Malgré une intervention très rapide des pompiers, les flammes ont cette fois-ci été plus dévastatrices que lors du premier sinistre, et ont détruit cinq appartements. Là encore, les familles ont rapidement été relogées.

Les premiers éléments de l'enquête

Après le premier incendie, une enquête a été diligentée pour connaître les causes du sinistre. L'enquête a conclu, après une étude approfondie, à un départ de feu d'origine accidentelle. Après le second, Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse, a saisi le procureur afin de lancer une nouvelle enquête. Pour

l'heure, on ne connaît pas encore les causes de ces deux départs de feu, ni si certains éléments ont pu jouer un facteur aggravant ou même déclencheur, des flammes.

Une nouvelle réunion publique pour vérifier l'engagement d'Immobilière 3F le 15 décembre

Le 28 octobre le Maire a réuni en urgence Immobilière 3F qui est propriétaire des logements, le commissaire de Police, les pompiers et tous les locataires. De nombreux habitants ont mis en cause les récents travaux et le revêtement

en bois posé sur les façades. Les causes de la propagation rapide des flammes ne sont toujours pas connues et le Maire a demandé que des explications soient apportées très rapidement. Lors d'une deuxième réunion le 10 novembre, Immobilière 3F a annoncé le démontage en urgence du revêtement en bois sur les balcons et la pose de détecteurs d'incendie. En début d'année prochaine, de nouvelles propositions seront faites aux locataires pour réaliser des travaux de plus grande ampleur sur l'ensemble du revêtement de la façade. Une nouvelle réunion sera organisée en décembre par le Maire pour vérifier avec les locataires la tenue des engagements pris par Immobilière 3F.

Nouvelle réunion
jeudi 15 décembre
à 18h30
au centre
socioculturel
Marc Sangnier.



Les 7 et 8 square des Sports après l'incendie du 26 octobre.

Service public

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie réduit la voilure

Au niveau national comme départemental, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) réduit le nombre de points d'accueil du public. À Gonesse, cela se traduira par la fermeture des locaux qu'elle occupe place du général de Gaulle, face à la Mairie. Une décision contestée par les élus de Gonesse. À partir du 1^{er} janvier 2012, la CPAM ne recevra plus que sur rendez-vous dans un bureau mis à disposition par la Ville au Pôle Jeunesse et Solidarité.

En 2009, la CPAM a décidé de vendre le bâtiment dont elle était propriétaire à Gonesse situé face à l'hôtel de Ville. Cette décision est l'application d'orientations prises par le gouvernement pour faire des économies budgétaires et réduire les dépenses de la Sécurité Sociale.

En conséquence, les agents de la CPAM qui recevaient les Gonessiens vont quitter les lieux. À partir du 1^{er} janvier, les habitants qui auront besoin de rencontrer un conseiller de la CPAM devront prendre rendez-vous. Ils seront reçus un jour par semaine au Pôle Jeunesse Solidarité.

Une décision contestée par les élus de Gonesse

Le Maire et les élus de Gonesse se sont opposés à cette décision. Un rassemblement a été organisé en décembre 2010 pour réclamer le maintien d'un vrai point d'accueil du public, toute la semaine et sans rendez-vous. La Ville a également fait des propositions pour aider la CPAM à trouver de nouveaux locaux en centre-ville. Mais en réalité, le « projet d'entreprise » de cette dernière prévoyait bel et bien un simple accueil sur rendez-vous et non pas d'une vraie agence ouverte toute la semaine.



Rassemblement en 2010, place du Général de Gaulle contre la fermeture de la CPAM.

Pour le Maire, Jean-Pierre Blazy, « cette décision, c'est une nouvelle fois la casse du service public de proximité par le gouvernement. Nous avons déjà eu la fermeture de la CAF. Maintenant, maintenant c'est au tour de la CPAM. Les usagers de la Sécurité sociale, ce sont les publics les plus fragiles, surtout sur nos territoires. Je regrette qu'elle se comporte comme une entreprise et non pas comme un véritable service public en charge de la solidarité ».

La Ville mobilisée pour la qualité du service public local

Pour sa part, la Ville a décidé d'agir. Plutôt que de laisser vendre le bâtiment de la CPAM à un acquéreur inconnu, elle a racheté celui-ci. Ce bâtiment est en effet idéalement placé pour accueillir au rez-de-chaussée des commerces. Au premier et au deuxième étage, la Ville réfléchit à l'installation de nouveaux services publics. Elle a également proposé que les rendez-vous de la CPAM soient organisés au Pôle Jeunesse Solidarité où se trouvent déjà le Centre Communal d'Action Sociale, l'Atelier Santé Ville, la Maison des adolescents ou encore le Point Information Jeunesse.

Pôle Jeunesse Solidarité

1, rue Pierre Salvi
Tél. : 01 34 45 11 44
ou 01 34 45 11 52

Nuisances sonores aéroportuaires

Consultez les données du nouvel outil indépendant de mesure de bruit installé à Gonesse

Contact

Site de Bruitparif:
rumeur.bruitparif.fr
Maire de Gonesse
66, rue de Paris
95 500 Gonesse

Le bruit des avions est un problème que connaissent trop souvent les Gonessiens, et notamment la nuit. Depuis de nombreuses années, la Ville poursuit son action pour la réduction des vols de nuit et pour la reconnaissance des nuisances liées au trafic aérien. Grâce à un nouvel outil de mesure du bruit, les riverains pourront désormais connaître le niveau exact de ces nuisances et ainsi dénoncer, chiffres à l'appui, la gêne sonore.

L'échelle du bruit, concrètement!

- 30 dB:** une conversation à voix basse
- 55 dB:** un lave-linge en fonctionnement
- 60 dB:** une conversation classique
- 75 dB:** un aspirateur en marche
- 80 dB:** le moteur d'une voiture
- 85 dB:** l'aboïement d'un chien de taille moyenne
- 90 dB:** une tondeuse à gazon en marche
- 95 dB:** le klaxon d'une voiture
- 105 dB:** un concert
- 130 dB:** une course automobile
- 140 dB:** un avion au décollage

La ville de Gonesse est traversée par deux couloirs aériens de l'aéroport de Paris – Charles-de-Gaulle. Les conséquences sonores sur les riverains sont importantes, et la municipalité en a fait l'une de ses priorités depuis plusieurs années. Désormais, un nouvel outil permet d'en savoir plus sur ces nuisances. Après l'étude de plusieurs zones de la ville, c'est finalement la médiathèque de Coulanges qui a été retenue pour accueillir la nouvelle sonde de mesure du bruit, car elle est idéalement située sous l'un des deux couloirs aériens.

La convergence des technologies

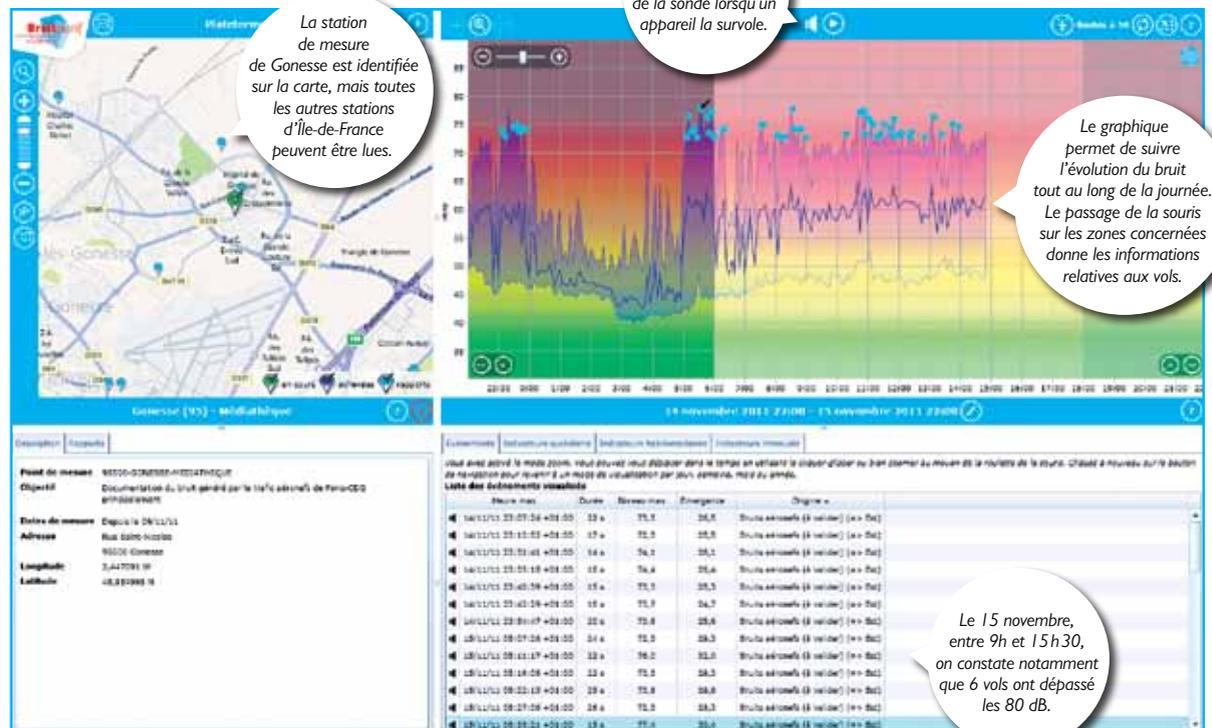
À terme, Bruitparif permettra de croiser les données acoustiques fournies par la sonde, avec les données de trajectoires déjà recueillies par le radar virtuel, consultable en ligne. Grâce à ces deux technologies combinées, les habitants de la ville pourront déterminer quel appareil et quel vol a engendré des nuisances plus ou moins importantes.

Comment faire?

« Pour prendre connaissance des données collectées par cette nouvelle borne, il faut vous rendre sur le site de RUMEUR, de Bruitparif », précise Olivier Boissy, maire-adjoint délégué au développement durable. « Si vous constatez des anomalies, n'hésitez pas à écrire au maire de la ville pour lui en faire part ».

En service depuis le mois dernier

Depuis la mi-novembre, la sonde a été installée, raccordée, et est désormais opérationnelle. Les données collectées sont donc exploitées par le site de Bruitparif, et consultables en lignes par n'importe quel internaute. Ces données indépendantes du bruit au-dessus de la ville permettent de renseigner les riverains sur les nuisances subies, mais aussi d'obtenir des données concrètes pour appuyer leurs démarches.



Flambée du cours de l'or

Vols à l'arraché de colliers : l'appel à la vigilance

Conséquence directe de la flambée des cours de l'or sur les marchés, les vols à l'arraché de colliers, principalement sur des femmes se promenant seules, se sont multipliés ces dernières semaines en région parisienne y compris à Gonesse. La Municipalité appelle par conséquent les habitants à faire preuve de vigilance, à signaler tout comportement suspect et à éviter – dans la mesure du possible – de porter des bijoux ostensibles.

Police nationale
Commissariat
4, rue Henri Dunant
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 19 00

L'or, qui a atteint au cours des dernières semaines ses plus hauts sommets historiques attire la convoitise des délinquants et des receleurs. Ceux-ci à la recherche de gains faciles et rapides n'hésitent pas à s'en prendre aux personnes vulnérables. Ils vendent par la suite les bijoux volés à des bijoutiers peu regardants.



les bijoux en or attirent les convoitises, en particulier lorsque le cours de l'or flambe. La vigilance s'impose.

Vigilance pour les femmes et les personnes âgées

Sur la dizaine de victimes gonessiennes recensées, la plupart étaient des femmes « assez âgées » se trouvant seules, en sortant d'un commerce ou d'une administration ou en rentrant chez elles.

Des arrestations et une enquête en cours

Bien qu'ayant lieu le plus souvent en journée, les victimes des vols à l'arraché n'ont pas vu arriver leurs agresseurs. Ceux-ci sont souvent des jeunes hommes agissant seuls ou à plusieurs.

Plusieurs arrestations ont eu lieu et une enquête est en cours. Un nombre moins important de vols a été constaté à la fin du mois de novembre. Cependant, la vigilance reste de mise. Il est important qu'une plainte soit systématiquement déposée auprès de la Police nationale et que tout comportement suspect soit signalé.



La Police municipale réalise des patrouilles pour dissuader les voleurs. La Police nationale a la responsabilité de mener les enquêtes et d'identifier les coupables de ces vols.

Sapeurs-pompiers de Gonesse

Plus de deux siècles d'expérience

Le 9 novembre dernier, a eu lieu la cérémonie de remise de galons, de diplômes et de médailles aux sapeurs-pompiers de Gonesse. L'occasion de se pencher sur une profession et sur une histoire parfois méconnues. Petit rappel historique!

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, comme la plupart des villes de France, Gonesse ne dispose d'aucun pompier, et doit lutter contre les éventuels incendies par une simple chaîne humaine, passant les seaux de mains en mains.

Les premiers « sapeurs-pompiers »

Ça n'est qu'en 1792 qu'un corps dédié au combat du feu est formé à Gonesse, mais il s'agit alors d'une Garde nationale qui a également pour but de veiller au respect de l'ordre dans les rues de la ville. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour qu'un de « sapeurs-pompiers »

soit mis en place. Peu avant 1910, le maire de Gonesse établit alors que le corps des sapeurs-pompiers doit être entretenu pendant 15 ans, jusqu'en 1924, où un nouvel engagement de 15 ans est signé.*

Les sapeurs-pompiers aujourd'hui

À Gonesse, 82 sapeurs-pompiers sont mobilisés toute l'année. Parmi eux, 42 sont des professionnels, et leur recrutement se fait sur concours. Les pompiers volontaires, quant à eux, sont 40 à Gonesse. Leur recrutement a lieu au centre de secours, où un jury décide de leur faire passer des tests sportifs, puis une visite médicale.

Plusieurs milliers d'interventions par an

Le rôle des sapeurs-pompiers prend tout son sens lorsque l'on sait que pas moins de 6225 interventions ont été réalisées en 2010 par les agents du centre de secours principal de Gonesse. Sur l'ensemble, il s'agit en majorité (67%) de secours aux victimes, et d'incendies (à 10%). Mais les sapeurs-pompiers interviennent également sur ce qu'ils appellent des « opérations diverses », à savoir sur des tâches aussi variées que des ascenseurs bloqués, des fuites d'eau suites à des ruptures de canalisations ou de fortes intempéries, des nids de guêpes, sur des accidents de circulation ou encore sur des protections de biens.



La caserne Gonesse

La structure fonctionne avec un effectif journalier de garde de 15 personnes (sans compter les 8 personnes qui gèrent la partie administrative), et de 13 personnes la nuit. L'équipe intervient évidemment sur la commune de Gonesse, mais aussi celle du Thillay, et peut, en cas de besoin, être mobilisée sur les territoires de Bonneuil, d'Arnouville ou de Vaudherland, ou même de tout le département.

Il y a deux siècles, les sapeurs-pompiers de Paris...

C'est à Paris que la première formation militaire de sapeurs-pompiers a été officialisée par décret impérial le 18 septembre 1811. Ils'agit alors du tout premier bataillon, avant de devenir un régiment, ensuite étendu au département de la Seine. Ces avancées marquent un tournant dans l'histoire de la profession, puisque l'ensemble des autres départements suivront rapidement ce même exemple afin de devenir des régiments.



La tribune des groupes du Conseil municipal

Groupe socialiste et apparentés

Exprimez-vous!

Mardi 22 novembre, vous étiez 150 lors de la concertation publique sur le barreau ferroviaire de Gonesse organisée par RFF et le STIF, salle Jacques Brel, et nous nous félicitons de cette participation. Un projet de cette envergure ne peut, en effet, être réalisé sans un soutien massif de la population. Le projet de barreau ferroviaire prend ainsi forme et dans quelques années ce seront des milliers d'emplois qui seront accessibles aux habitants de Gonesse et de l'ensemble de l'Est du Val d'Oise.

Intercommunalité

La loi sur la réforme territoriale de 2010 impose aux collectivités d'intégrer une intercommunalité d'ici deux ans et plusieurs possibilités s'offrent à Gonesse. Nous souhaitons que chaque citoyen puisse s'exprimer sur le sujet, c'est pourquoi nous avons décidé de donner la parole aux Gonessiens. Dans Le Gonesisien de novembre et celui de décembre, vous trouverez un questionnaire à remplir sur l'intercommunalité. N'hésitez pas à le remplir et à le retourner en mairie.

Une réunion publique sur l'intercommunalité sera organisée le 14 décembre à 20h30, salle Jacques Brel. Nous vous y attendons nombreux.

Agenda 21

Le 21 janvier 2010, le Conseil Municipal a adopté le projet Gonesse 21, l'agenda 21 de la Ville de Gonesse. Plusieurs d'entre vous ont depuis participé aux ateliers 21 organisés en 2010 et/ou se sont exprimés sur le sujet lors des divers conseils et assemblées de quartier organisés depuis.

Vous avez maintenant la possibilité de formuler des remarques ou de nouvelles propositions suites aux premières orientations définies par la collectivité.

Pour ce faire, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse agenda21@mairie-gonesse.fr. Vous pouvez également formuler vos remarques sur papier libre et envoyer votre courrier à l'attention de la Mission Agenda 21 – Hôtel de Ville – 66, rue de Paris, 95 500 Gonesse.

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire, alors n'attendez plus !

2012 sera une année importante en terme de citoyenneté avec l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Chaque citoyen doit pouvoir donner son avis et choisir ceux qui le représenteront pour les prochaines années.

Rendez-vous donc au centre administratif ou dans l'un des trois centres socioculturels de la ville muni d'un titre d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'hébergement si vous habitez chez vos parents.

Groupe Communiste et Républicain

C'est aux actes que se juge l'Écologie

Depuis 1995, la gestion de Gauche de la Municipalité a été fortement marquée d'orientations, de réalisations écologiques et cela de façon permanente, novatrice, conquérante, avec de grands projets d'avenir auxquels participent activement les Communistes.

Elle a d'abord supprimé deux grandes décharges. La première, celle de la Patte d'Oie recevait sur 140 hectares les déchets de Gonesse, de la région et même de Paris. La seconde, celle de la SARM recevait chaque jour une vingtaine de camions chargés de déchets de Paris. Ces deux décharges ont pollué, dégradé terrains, lieux de vie, terres agricoles. Celle de la Patte d'Oie était même montée à près de 150 m. Il a fallu faire redescendre les déchets pour qu'ils ne dépassent 100 m, hauteur maximale exigée par ADP.

Bientôt un grand parc urbain de loisirs, promenades, d'équitation, de VTT permettra à la Patte d'Oie le retour à la nature se substituant aux déchets. Il reste encore quelques dizaines d'hectares à acquérir. Les procédures sont engagées. Les plans du futur parc urbain sont en gestation. Les professeurs parisiens du Muséum trouvent ces terrains riches en espèces végétales, animales et participent à leur mise en valeur.

Elle a réalisé un parc urbain le long de la 370 pour protéger des inondations redoutables et périodiques de la Madeleine. Celui de Saint-Blin permet à la population de ce quartier de retrouver une vie plus aérée, vivante, sportive, naturelle.

Dans la vie quotidienne des quartiers, des espaces verts, fleuris donnent un caractère attrayant que beaucoup de visiteurs nous envient. Les containers enterrés de la Fauconnière redonnent à cette cité plus de propreté et d'élégance.

Deux autres projets verront bientôt le jour. À partir du Vignois, le Croult retrouvera son lit ancien préservant d'inondations périodiques les habitants du quartier. Les canalisations en béton qui favorisaient la vitesse d'écoulement de l'eau seront détruites pour organiser une zone humide dure des terrains inconstructibles.

Au Moulin à Drap, le barreau ferré surplombera la vallée du Croult qui avec en parallèle la déviation de la RD 47 le Parc urbain en redonnant à un secteur abandonné, délaissé, pollué une vie nouvelle, propre et accueillante. Aux vieilles voitures et autobus brûlés qui étaient là encore il n'y a pas si longtemps, aux chemins encombrés et fermés on organisera près du Bassin des trois fontaines en accès possible, accueillant la promenade le long du Croult qui rejoindra Louvres au parc départemental de La Courneuve.

Quant à l'avenir, la ville se bat pour réserver 400 hectares sur les 900 du Triangle de Gonesse à l'agriculture de demain.

L'Écologie se juge aux actes.

Groupes UPG/UMP

Standard-poor's:

AAA pour la France, et Gonesse?

L'agence Moody's a sonné l'alarme sur la situation de la banque Dexia, avec une possible cession de l'activité de crédit aux collectivités en France. Depuis plusieurs semaines, il est devenu quasiment impossible pour les grandes banques européennes de se financer à moyen ou long terme en empruntant sur les marchés. Une situation qui devrait entraîner Dexia à recourir un peu plus au financement à court terme, ce qui va probablement déboucher sur une compression de ses réserves de liquidités disponibles. Le schéma en discussion, prévoit la cession du portefeuille de crédits aux collectivités à la Caisse des dépôts et la reprise de l'activité de prêts par la Banque Postale. Donc, un retrait du financement des collectivités. Le financement des collectivités requiert, des prêts à très long terme, sans que les banques ne bénéficient, en contrepartie, des dépôts, car la trésorerie des collectivités est centralisée au Trésor. Tout cela est inquiétant, sachant que l'encours de la dette de Gonesse sur Dexia s'élevait au 1^{er} janvier à 19 283 850 € avec des annuités (dont une bonne part à taux variable) de 2 138 103 €. La gestion budgétaire doit être rigoureuse, ce qui n'est pas toujours le cas (exemple des charges à caractère général s'élevaient à 11 770 000 € soit 50 % des dépenses de personnel). Surtout en temps de crise, les Gonessiens veulent des dépenses d'investissement pertinentes et des budgets sérieux!

Le mystère des « valeurs de gauche »

Les Gonessiens qui se sont déplacés pour voter aux primaires socialistes ont dû verser 1 € au P.S. et adhérer à la charte des valeurs de la gauche: « Je me reconnais dans les valeurs de la gauche et de la république, dans le projet d'une société de liberté, de fraternité, de laïcité, de justice et de progrès solidaire ». Vous avouerez que pour ne pas se reconnaître, il faut être anti-républicain, anti-libertaire, anti-égalitaire, pas laïc et contre la justice, ce qui n'est évidemment pas mon cas. Cette charte marche aussi si on remplace le mot gauche par le mot droite, et là j'adhère sans réserve à cette charte. Si j'avais été de gauche, j'aurais regretté l'absence de reconnaissance du rôle de l'État en tant qu'entité organisatrice de tout cela, contre les forces du libéralisme. Mais bon, il ne faut pas trop en demander aux socialistes quelque fois qu'il vous élabore une vraie charte de gauche! Vous l'avez remarqué, cette charte est sectaire et récupératrice puisque les socialos ont associé exclusivement les termes liberté, égalité, fraternité, laïcité à la gauche alors que ce sont tout simplement les valeurs de la république française. Concernant Gonesse, certains citoyens plutôt à droite, il est vrai, ont été dissuadés de voter par des militants P.S. au motif qu'ils ne pouvaient adhérer aux valeurs de la gauche car ils étaient de droite (ce n'est pourtant pas écrit sur leur front!!!) Il semble que seuls de vrais citoyens de gauche peuvent se reconnaître dans ces valeurs, au 1^{er} rang desquelles, DSK qui évidemment adhère et oriente ses comportements dans ce sens (fidélité...).

Bonnes fêtes de fin d'année.

Vos élus: Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebegue.

Courriel: elus-ump@gonesse.info

Notre site: www.gonesse.info



Groupe Joie de Vivre à Gonesse

L'année finit, avec un sapin... aux pieds des Gonessiens?

Des cadeaux, réels à déballer?

« Quelle Joie de Vivre à Gonesse » si nous avons ces présents...

Chers Lecteurs : Un magazine relatant réellement la vie municipale, non un livret destiné à l'électorat de gauche, à qui l'ON indique les lieux pour où choisir le Candidat aux Présidentielles.

Les enfants : Impatients d'aller à la cantine manger avec les copains, les copines ?

Dans une école laïque, républicaine, démocratique, pas des menus spéciaux selon votre religion. PERSONNE ne peut vous forcer à manger ce que vous ne voulez pas !

Patients de l'Hôpital : Inquiets de savoir si le P.S.R.S. (Plan Stratégique Régional de Santé) est accepté ? Des fonds ont dû être trouvés.

La PRÉVENTION et les BESOINS de Santé subventionnés seront moins coûteux que ceux créés par tous les soins, surtout dans notre secteur !

Le BEAU cadeau : Découvrons-nous ce que nous réclamons TOUS depuis 2008 : l'adhésion à (R. P. de F.) soit « ROISSY PORTE de FRANCE » ?

Suite logique demandée par M. Renaud, Président de R.P. de F. : Une demande officielle du Maire pour une intégration officielle. M. Renaud interrogera pour avis les villes déjà partenaires et réponse retournée à notre Commune.

Mais processus non encore entamé !

Le Maire a frôlé l'infarctus quand certains de SES collègues au Bureau Municipal lui ont fait admettre que le SEUL choix valable était ce dernier !

Sur un bulletin énigmatique vu sa rédaction, il sera impossible d'en connaître l'expéditeur, ce dernier pouvant MÊME habiter une commune voisine !

Le dépeuplement sera fait par Notre Maire, sans aucun contrôle, double précaution...

Distribution finie : MERCI « Papa Noël », à l'an prochain !

Pour notre Groupe : BONNE fin d'année et VIVE 2012 !

Dernière minute :

Des vœux sur un ton badin, au début de notre tribune, mais sans occulter cet incendie qui s'est produit à la FAUCONNIÈRE, le 26 octobre, obligeant 200 personnes à quitter leur domicile.

Un grand MERCI à ces JEUNES qui ont aidé les habitants à évacuer leurs logements. Cette présence leur a procuré un grand réconfort moral !

La rénovation de ces immeubles par l'ANRU, réalisée par le bailleur « 3F », a-t-elle été faite selon les normes de sécurité ?

Le 14 octobre déjà, un fait similaire s'était déjà produit... d'où une véritable psychose.

Lors de ces 2 sinistres, je me suis déplacé en personne sur les lieux pour voir les dégâts.

Hypothèses m'ayant paru envisageables dès le départ : bardage en bois des façades peu ignifugé, coffrage extérieur des volets roulants mal isolé pouvant provoquer et accentuer l'incendie de façon fulgurante...

Autre point ayant son importance : des rongeurs pullulent dans les appartements depuis longtemps. Ces derniers aiment grignoter les câbles électriques ! Des courts-circuits ?

Dès à présent : une pensée pour ceux qui ne passeront pas ces fêtes aussi BIEN qu'ILS auraient pu l'espérer !

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier, Conseillers Municipaux

www.joie-de-vivre-a-gonesse.com

Groupe Union des Gonessiens

La cantine aimez là ou quittez là !

Dans Le Gonessien du mois dernier, un courrier sur la restauration dans nos écoles m'a interpellé. Il portait sur une demande de certains parents pour que la viande ne soit pas servie à leurs enfants.

Sans vouloir entrer dans la polémique, je tenais à apporter quelques précisions, nécessaires en ces périodes de diabolisation et de stigmatisation d'une frange de la population.

Il faut mettre un terme à ce climat délétère qui attise les tensions et mets à mal le vivre ensemble. Il ne faut pas que les sujets qui traitent de ce type de demandes ne deviennent un fonds de commerce électoral. L'école à son lot de difficultés à gérer. À défaut d'apporter des solutions, gardons-nous de considérer certaines demandes comme étant le mal et le danger par excellence, afin d'éviter ce clivage dans la communauté scolaire.

En effet, les services de restauration scolaire imposent depuis la rentrée de la viande à tous les enfants. Pourtant, selon les nutritionnistes, nous ne sommes pas obligés de manger de la viande tous les jours et de nombreux aliments peuvent se substituer à celle-ci. Et dans ce cas, le principe républicain de laïcité et de neutralité n'est pas mis en danger !

Je suis très surpris par ce rappel du principe de laïcité, alors même que cette demande n'en contraire en rien son application. En effet, je suis convaincu qu'en proposant des repas sans viande dans nos cantines scolaires nous ne ferons que diversifier la gamme des plats proposés, contribuant ainsi, à satisfaire un plus grand nombre d'élèves. Il apparaît donc clairement que la laïcité ne s'oppose pas à ce que les services de cantine scolaire proposent des menus, même confessionnels. Cette faculté d'adapter les menus est laissée à la libre appréciation des communes, en charge de la restauration scolaire. La laïcité, loin de constituer alors un obstacle à la liberté religieuse, est en réalité son meilleur soutien puisqu'en imposant la neutralité de l'État envers toutes les confessions et l'égalité de traitement de toutes les croyances, elle garantit le libre exercice de la religion. Pour autant, en l'espèce, ayant échangé avec des parents, ceux-ci m'ont confirmé qu'ils ne réclament pas de menus confessionnels ou autres menus de substitution mais seulement le respect de leur volonté de ne pas servir de viande à leurs enfants.

Aussi, je tenais à faire part de mon étonnement sur le fait que l'on puisse inviter les parents à ne pas inscrire leurs enfants à la cantine ! C'est une phrase qui me rappelle un autre sujet mais somme toute très lié « la cantine, aimez là ou quittez là ! » À bon entendeur...

Je ne pense pas que cette demande contrevienne au respect du principe de laïcité puisqu'il ne s'agit pas d'une réclamation tendant à la mise en place de menus confessionnels, ni ne mette en péril l'ordre public au sein des établissements concernés.

L'école est encore un des seuls lieux qui garantisse la dignité et les droits. N'en faisons pas un sanctuaire orthodoxe. Il faut mettre en place un dispositif éducatif pour former les générations futures à la fraternité, à l'humanisme et à l'universalisme du genre humain. Jaurès disait « qu'il fallait ranger la question religieuse pour s'occuper de la question sociale » s'attaquant aux symptômes et non pas à la racine du mal, nous devons accompagner les habitants de nos quartiers et donner de la visibilité à leurs revendications ; c'est ce que nous nous efforçons de faire lors des assemblées de quartiers.

Inscription sur les listes électorales !

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire ! « Si tu ne participes pas à la lutte, tu participes à la défaite ». Voter, c'est devenir citoyen à part entière, acteurs de la société dans laquelle nous vivons ! N'oubliez pas que la citoyenneté est mise à mal dans certaine région du monde, voter est un droit alors utiliser ce droit ! Ne laissez pas les autres décider à votre place, cela évitera toute forme de regret. Aujourd'hui, beaucoup d'entre vous sont désabusés par les politiciens, la seule réponse donnée est l'abstention à défaut de se retrouver dans des promesses bien souvent non tenues. Cependant une brèche a été ouverte par l'extrême droite qui profite de cette situation, poussée par le parti au pouvoir qui faute de clarté politique, laisse place à la confusion et abandonne pour ainsi dire « le terrain ».

<http://mohammedhakkou.blogspot.com>

menus des cantines scolaires

lundi 5 décembre
Crêpe au fromage • Tortis au thon • Petit Suisse sucré
Petit Suisse aromatisé • Poire Pomme

mardi 6 décembre
Œufs durs mayonnaise
Saucisson sec et beurre
Sauté de veau sauce Bercy
Brunoise de légumes
Fromage fondu Président
Chantailou • Crème dessert au caramel • Crème dessert au chocolat

mercredi 7 décembre
Concombre vinaigrette
Tomate vinaigrette • Filet de lingue à l'huile d'olive
NOUVEAUTÉ • Épinards béchamel • Emmental pré-découpé • Comté • Pêches au sirop • Ananas au sirop

jeudi 8 décembre
Potage Choisy (pommes de terre, crème, épinards, laitue, oignons) • Gigot d'agneau au jus • Carottes et navets
Cantadou ail et fines herbes
Chanteneige • Banane
Pomme rouge

vendredi 9 décembre
Betteraves vinaigrette
Macédoine mayonnaise
Steak haché sauce tomate
Purée de pommes de terre
Coulommiers • Camembert
Compote de pomme
Compote tous fruits

lundi 12 décembre
Salade de riz à la Parisienne (riz, basilic, échalotes, tomates, maïs) • Colin meunière • Purée de potiron
Yaourt aromatisé • Yaourt nature sucré • Orange
Clémentines

mardi 13 décembre
Cœur de frisée au thon
Carottes râpées • Escalope de porc au jus • Escalope de dinde au jus • Courgettes à l'ail • Tomme blanche
St-Paulin • Abricots au sirop
Compote pomme framboise

mercredi 14 décembre
Tomate et cœur d'artichaut
Céleri fromage blanc et citron
Chili con carne • Riz
Fromage blanc et sucre
Fromage blanc aux fruits
Ananas frais

jeudi 15 décembre
MENU DE NOËL
Jus d'orange et grenadine
Mini-feuilletés • Sauté de poulet à l'orange accompagné de sa purée de marrons
Yaourt à boire • Sapin chocolat blanc • Père Noël en chocolat

vendredi 16 décembre
Tarte chèvre tomate basilic
Bœuf braisé sauce chasseur
Carottes • Camembert
St-Nectaire • Riz au lait au caramel

lundi 19 décembre
Salade de haricots verts maison • Courgettes râpées mimolette • Couscous boulettes poulet • Fromage blanc et sucre • Fromage blanc aromatisé • Kiwi Orange

mardi 20 décembre
Sardine à l'huile
Maquereaux à la tomate
Sauté de porc Basquaise
Omelette* • Haricots beurre
Bûchette mi-chèvre • Liégeois chocolat

mercredi 21 décembre
Croisillon au fromage • Filet de saumon sauce ciboulette
Émincé de poireaux • Cantal Comté • Pomme bicolore
Banane

jeudi 22 décembre
Salade coleslaw • Salade verte et emmental • Rôti de bœuf au jus • Petits pois carottes au jus • Île flottante • Galettes St-Michel

vendredi 23 décembre
Saucisson à l'ail • Œufs durs mayonnaise • Galette volaille et champignons • Salade verte • Yaourt nature sucré
Yaourt aromatisé • Salade de fruits frais

lundi 26 décembre
Céleri miette de surimi
NOUVEAUTÉ • Macédoine mayonnaise • Tomate farcie
Riz basmati • Fromage blanc et sucre • Fromage blanc aromatisé • Pomme • Orange

mardi 27 décembre
Pomelos et sucre • Tomates vinaigrette • Burger de veau Bercy • Julienne de légumes
Carré de l'Est • Fournol
Chou à la vanille • Paris Brest

mercredi 28 décembre
Salade Jurassienne (salade, emmental, dinde) • Sauté de bœuf sauce vallée d'Auge
Semoule • Fraidou • Fromage fondu Président • Compote pomme framboise • Cocktail de fruits

jeudi 29 décembre
Salade de tortis • Salade Parmentière (pommes de terre, thon, persil) • Colin pané et citron • Pêle-mêle Provençal • Camembert Munster • Yaourt Bulgare aux fruits

vendredi 30 décembre
Potage Freneuse (navets, pommes de terre, oignons, crème) • Rôti de dinde au jus • Frites au four • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Mousse chocolat au lait

Marchés Publics

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site: www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

état civil



Naissance

1^{er} octobre: DEMBELÉ TRAORE Lalya. **3 octobre:** YAHIAOUI Adel. **4 octobre:** RAZAC Ayoub. **4 octobre:** TISON Melina. **6 octobre:** AVRIL Kellyanna. **6 octobre:** GAILLARD Lorick. **8 octobre:** JOSEPH Dyvia-Lynes. **8 octobre:** MONTEIRO GUEDES Camille. **10 octobre:** DIAWARA Shéryne. **10 octobre:** ZAOUI Sohaib. **10 octobre:** TREMPONT Enzo. **11 octobre:** BELHAJ Sakina. **14 octobre:** MAMADOU DELICE Liyah. **14 octobre:** SHEIKH Kashaff. **14 octobre:** ZIZU Glodu. **17 octobre:** CHAOUCH Badr. **19 octobre:** PONSARD Chloé. **20 octobre:** CAKMAK Narin. **20 octobre:** CHAKIR Marwan. **21 octobre:** BEN ZINA Zeineb. **21 octobre:** KONGO Océane. **21 octobre:** MIMOUNI Ilies. **22 octobre:** HERRY Maëlys. **23 octobre:** BASSOUM Zeyna. **25 octobre:** DAN Loévan. **25 octobre:** EL ALAOUI Sirine. **25 octobre:** MAYAMBA-SILA Mickaël. **25 octobre:** SOUSA-ARAUIJO Evan. **26 octobre:** CATROS Arthur. **27 octobre:** ARIFET Kamelia. **28 octobre:** TASTEKIN Dewran.

Mariages

1^{er} octobre: DIOP Assane et NIANE Fatou. **8 octobre:** GAGALI ANGOH Mel et ALI Wardata. **31 octobre:** REGRAGUI Mehdi et FAIK Houria.

Décès

29 septembre: DJAFER Ahmed. **3 octobre:** RICHARD née MECQINION Reine-Marie. **3 octobre:** LOUISE Georges. **4 octobre:** AUMEUNIER née THÉVENOT Raymonde. **8 octobre:** FOURNY née MARINÉCHE Germaine. **12 octobre:** PIERRE Claudine. **14 octobre:** PERONNET Pierre. **15 octobre:** ZORA Alexin. **19 octobre:** Célibataire HOLZMAN Joëlle. **19 octobre:** LE BEC Jean. **23 octobre:** DEJEAN Max. **27 octobre:** PAQUINTIN Jeanne. **27 octobre:** DELCAMP Bernard. **28 octobre:** MOISAN André. **31 octobre:** LADAMUS Jocelyn.

conseil municipal

Séance du conseil municipal du jeudi 20 octobre 2011 à 20h30

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2011. La Majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M. Lebegue: Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

Loi Grand Paris – Territorialisation des objectifs logement – Avis. Unanimité.
Rapporteur: M. le Maire

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

Suppression de postes. La Majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M. Lebegue: Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.

Création de postes. La Majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M. Lebegue: Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.

Rémunération des assistantes maternelles. Unanimité.
Rapporteur: M^{me} Gris

CULTURE ET PATRIMOINE

Mesures de protection et de consolidation du décor peint de l'orgue – Acceptation du produit d'une action de mécénat afin de contribuer à leur financement. Unanimité.
Rapporteur: M. Pigot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement et des Exonérations Facultatives. Unanimité.
Rapporteur: M. Jaurey

Désignation de M. le Maire en tant que représentant de la ville au sein du Comité Stratégique de la Société du Grand Paris. La Majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot –

M. Lebegue: Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.
Rapporteur: M. le Maire

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

Approbation et signature d'une convention relative aux conditions de mise en œuvre des actions de prévention spécialisée entre le Conseil Général du Val d'Oise et la Ville de Gonesse. Unanimité.
Rapporteur: M. le Maire

POLITIQUE DE LA VILLE

Approbation et signature de l'avenant n° 6 à la convention pluriannuelle du projet de rénovation urbaine de Gonesse – Quartier Saint-Blin – La Madeleine. Unanimité.
Rapporteur: M. le Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

Demande de subvention à la Région Île-de-France pour un erésidence d'écrivain. La Majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M. Lebegue: Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.

Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les associations « Les Ballets du Val d'Oise » et « Lou Cabrisou – Les gens du centre » pour 2011. Unanimité.
Rapporteur: M. Pigot

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

Demande de reconventionnement du Relais Assistantes Maternelles auprès de la Caisse

d'Allocations Familiales. Unanimité.
Rapporteur: M^{me} Maillard

VOIRIE – DÉPLACEMENTS – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal en vue de la répartition des dotations de l'État en 2013. Unanimité.
Rapporteur: M. Monot

SOLIDARITÉ – SANTÉ ET PERSONNES HANDICAPÉES

Approbation et signature avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France d'une convention d'objectifs et de moyens relative au financement du programme d'actions 2011 de l'Atelier Santé Ville. Unanimité.
Rapporteur: M. Anicet

CIVILITÉ – CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE

Plan Intercommunal de Prévention et de Lutte contre les Discriminations – Attribution d'une subvention au Pôle de Ressources Départemental Ville et Développement Social du Val d'Oise – Année 2011. Unanimité.
Rapporteur: M^{me} Caumont

SPORT

Attribution du Fonds d'Aide et de Promotion du Sports (F.A.P.S.) aux associations sportives. Unanimité.

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Sportive du Golf de Gonesse en France pour 2011. Unanimité.
Rapporteur: M. Richard

URBANISME

Désaffectation, déclassement de la parcelle sise 84-86 avenue des Myosotis. Unanimité.

Approbation du C.R.A.C.L. de la ZAC Multisites présenté par l'Établissement Public d'Aménagement Plaine de France – Année 2010. La Majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M. Lebegue: Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 Abstentions – Union des Gonessiens: 1 Pour.
Rapporteur: M. Grégoire

ENVIRONNEMENT URBAIN

Collecte des déchets sur la commune – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.
Rapporteur: M^{me} Garret

SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement de bâtiments communaux – Signature du marché pour le lot n° 2 Plomberie. Unanimité.

Acquisition – Location entretien de vêtements de travail et équipement de protection individuelle – Signature des marchés pour les lots n° 1-3-6-7-8. Unanimité.
Rapporteur: M. Thauvin

Décisions prises par M. le Maire.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 décembre 2011.

En décembre au cinéma Jacques Prévert

Semaine
du 30 novembre
au 6 décembre

Attenberg

De Rachel Athina Tsangari
1 h 35 • VOSTF
Mer. 30 à 20h30, lun. 5
et mar. 6 à 17h

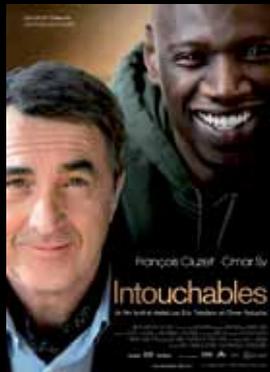
Intouchables

De Eric Toledano et Olivier
Nakache • 1 h 52
Mer. 30, sam. 3 et dim. 4
à 17h, ven. 2 à 14h30, ven. 2,
lun. 5 et mar. 6 à 20h30

Les Aventures de Tintin :

le secret de la Licorne

De Steven Spielberg • 1 h 47
VF • à partir de 6 ans
Mer. 30, sam. 3 et lun. 5
à 14h30, ven. 2 à 17h, sam. 3
à 20h30, dim. 4 à 15h
* Cinéfamille: tarif unique de 2 €



Semaine du 7
au 13 décembre

L'Exercice de l'État

De Pierre Schoeller • 1 h 52
Mer. 7 & sam. 10 à 20h30,
Ven. 9 et lun. 12 à 14h30,
dim. 11 et mar. 13 à 17h

Drive

De Nicolas Winding Refn
1 h 40 • VOSTF
Interdit aux moins de 12 ans
Mer. 7 à 18h, ven. 9 à 21h,
lun. 12 à 17h, mar. 13 à
20h30

Duel

De Steven Spielberg • 1 h 30
VOSTF
Ven. 9 à 18h30, lun. 12
à 20h30

7, 8, 9 Boniface

De Pierre-Luc Granjeon • 42'
À partir de 4 ans
Mer. 7 et sam. 10 à 14h30,
dim. 11 à 15h

Concert de Noël de l'EMMDT

Sam. 10 à 18h

Entrée libre

Semaine du 14
au 20 décembre

L'Ordre et la Morale

De Matthieu Kassovitz • 2 h 16
Mer. 14 et lun. 19 à 20h30,
sam. 17, dim. 18 et mar. 20
à 17h

Mon pire cauchemar

D'Anne Fontaine • 1 h 43
Mer. 14 à 18h, ven. 16 à 14h,
sam. 17 et mar. 20 à 20h30,
lun. 19 à 17h

Les Beaux Gosses

De Riad Satouf • 1 h 30
Jeu. 15 à 16h

L'Atelier enchanté

D'Hermina Tyrlova • 39'
À partir de 2 ans
Mer. 14, sam. 17, lun. 19
et mar. 20 à 14h30, dim. 18
à 15h

Soirée spéciale "L'Escargot de Gonesse"

Collectif 100 Transitions
Ven. 16 à 20h
Entrée libre

Semaine du 21
au 27 décembre

Or Noir

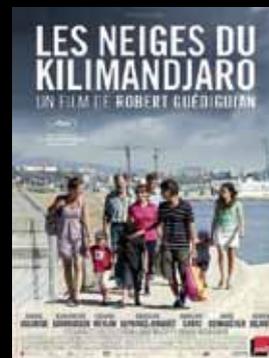
De Jean-Jacques Annaud
2 h 09
Mer. 21 et ven. 23 à 20h30,
jeu. 22, lun. 26 et mar. 27
à 17h

Les Géants

De Bouli Lanners • 1 h 25
Mer. 21 à 18h, jeudi 22 et lun.
26 à 20h30, ven. 23 et mar. 27
à 14h30

Le Tableau

De Jean-François Laguionie
1 h 16 • À partir de 8 ans
Mer. 21, jeu. 22 et lun. 26
à 14h30, ven. 23 à 17h,
mar. 27 à 20h30



Semaine
du 28 décembre
au 3 Janvier

Les Neiges du Kilimanjaro

De Robert Guédiguian • 1 h 47
Mer. 28 et jeu. 29 à 20h30,
ven. 30 et lun. 2 à 17h,
mar. 3 à 14h30

Les Lyonnais

D'Olivier Marchal • 1 h 42
Mer. 28 à 18h, jeu. 29
et mar. 3 à 17h, ven. 30
et lun. 2 à 20h30

Le Chat Potté

De Chris Miller • 1 h 30 • VF
À partir de 6 ans
Mer. 28, jeu. 29, ven. 30
et lun. 2 à 14h30, mar. 3
à 20h30



Cinéma Jacques-Prévert

Place Aimé Césaire – La Fauconnière – 95 500 Gonesse
Tél.: 01 39 85 21 92

Site: <http://cineprevert.blogspot.com>

Tarifs: 6 €

Réduit 1: 4,50 € • Réduit 2: 3 €

Moins de 12 ans: 2,50 €

Carte 10 places: 40 €

CINEMA

Jacques
Prévert



CINEMA

Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2012.

Inscrivez-vous sur les **listes** **électorales** avant le 31 décembre

OÙ S'INSCRIRE?

**Centre administratif,
service des élections**
4, place du Général de Gaulle

**Centre socioculturel
Marc Sangnier**
place Marc Sangnier

**Centre socioculturel
Louis Aragon**
avenue François Mitterrand

**Centre socioculturel
Ingrid Bétancourt**
51, avenue des Jasmins

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Pour les inscriptions:

- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité française
 - ✓ Photocopie du justificatif de domicile récent (facture d'eau, de téléphone ou d'électricité, loyer...)
 - ✓ Attestation d'hébergement pour les majeurs vivant chez leurs parents ou chez un proche
-

Pour un changement d'adresse:

- ✓ Ancienne carte d'électeur
- ✓ Nouveau justificatif de domicile.